Les moulins au bout du pré

Les Moulins des Prés et de Murles, une histoire étroitement liée aux Piscénois et à la Grange-des-Prés du XIIIe au XIXe siècles.

En famille au moulin des Prés, à la fin du XIXe siècle (col. Boularand).

Le Moulin des Prés, situé sur le fleuve Hérault du côté de Pézenas, est un moulin à grain et à huile, disposant de quatre paires de meules datant des XIIe et XIIIe siècles. Aux bâtiments d'origine viendront s'ajouter différentes constructions au fur et à mesure de son développement jusqu'à la capacité industrielle d'une véritable minoterie. Les Moulins de Murles sur l'autre rive datent de la même époque ; ils seront reliés par la digue au Moulin des Prés et viendront compléter son activité.

Ces Moulins ont pu être administrés par des intendants de la Grange-des-Prés, loués temporairement ou à la tâche, en totalité ou à la meule, mis en fermage, vendus et rachetés.

Un inventaire historique a été réalisé par Mentor de Cooman (1) dans l'ouvrage « Moulins de l'Hérault de Ganges à Agde » aux éditions Études et Communications, en 2004, pages 86 à 91. Ces études ont pour fondement les recherches de Pierre David recensées aux Archives de l'Hérault - Archives de Pézenas : Fonds Thézan.

L'activité des moulins fait l'objet d'un descriptif avec citation des noms des propriétaires et des affaires juridiques qui mettent en évidence son statut et son rôle dans l'unité administrative, agricole et artisanale de la Grange-des-Prés.

L'histoire des Moulins par l'identité de leurs propriétaires successifs

Un document daté de 1171 permet de révéler que Pierre de Pézenas accorde à l'Abbaye de Valmagne le droit de mouture dans ses moulins.

Au XVIe siècle, l'ensemble de la Grange-des-Prés connait un regain de prestige. Le duc Henri Ier de Montmorency, Connétable et Gouverneur du Languedoc vient à Pézenas en 1563. Il acquiert en 1587, au nord de la cité, les terres dites « des Prés », comprenant la métairie et les moulins. Il fait construire un château avec parc et jardins qui sera

achevé en 1595. En 1614, Henri II de Montmorency hérite du domaine de son père. À sa mort, sa sœur Charlotte héritera du domaine en indemnisant ses autres sœurs grâce à l'aide de son mari Henri II de Bourbon-Condé. À la mort de celui-ci, Charlotte a l'usufruit du domaine ; son fils Armand de Bourbon Prince de Conti, en sera l'héritier en 1650. La Grange-des-Prés et ses dépendances profiteront de son ascension politique. Il en fera son lieu de résidence et du gouvernorat de la province, à tel point que le site sera appelé « le Versailles du Languedoc ».

En 1720, le moulin est mentionné dans l'inventaire des biens de la Grange-des-Prés du Compoix de Christol. (Réf - Microfilm / Archives Départementales de l'Hérault1MI 844 R 13 page 6. Original / Pézenas archives municipales, CC 39).

Les actes judiciaires liés au moulin font état d'une requête que dépose en 1756 le Prince de Conti ; le litige concerne la construction d'un batardeau. Cet acte confirme que les moulins sont exploités par le propriétaire de la Grange-des-Prés. En 1782, suite à une série de décisions de justice contradictoires, une nouvelle supplique est adressée au Prince de Conti par la communauté de Cazouls pour faire démolir le même batardeau.

En 1798, un meunier dénommé Garguil en est le fermier exploitant. En 1799, une lettre du maire de Pézenas signale au préfet que Messieurs Souliè et Olivier sont les nouveaux propriétaires des deux moulins situés sur la commune de Pézenas. En 1827, les moulins sont portés au cadastre de Pézenas section B parcelle 137.

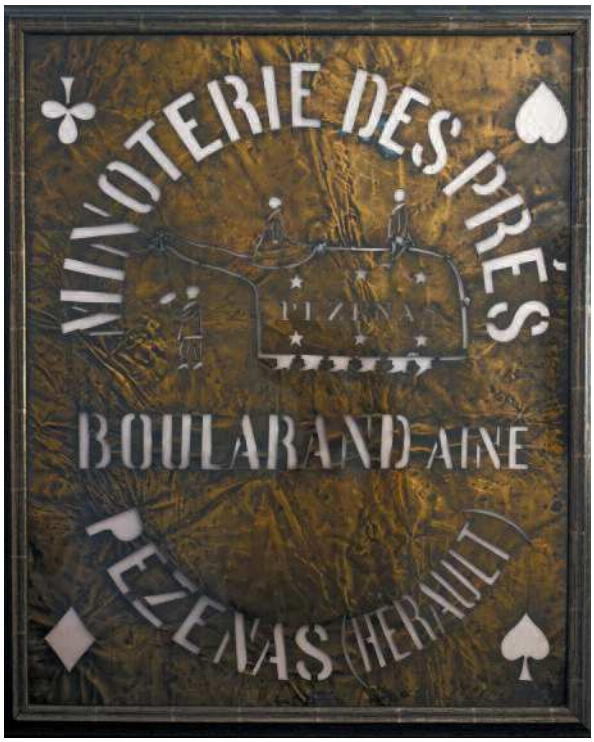

Pochoir de marquage des sacs à farine « Boularand Ainé » (Col. familiale Boularand).

En 1836, une plainte du comte de Grave contre Monsieur Maurice au sujet d'une implantation dans le lit du fleuve, montre que le moulin est à nouveau propriété de la Grange-des-Prés, Monsieur Galzy en est le fermier exploitant. En 1837, cette exploitation sera confiée à Jean-Pierre Caussat, il assumera celle du Moulin des Prés et celle du Moulin de Murles et demandera le renforcement de la digue et le rehaussement des seuils de vannes. La préfecture le lui consentira selon les prescriptions de l'ingénieur des Ponts-et-chaussées. En 1838, les deux moulins sont recensés et figurent sur le registre des renseignements concernant moulins et usines. Une vente aux enchères du 19 décembre 1844 marque une nouvelle séparation des moulins de la propriété de la Grange-des-Prés. Madame Gabrielle-Rosine Sales (veuve de Monsieur Louis-Jean-François baron de Chabot) était propriétaire. (Réf *Courrier du Midi – Journal de l'Hérault* du Mardi 26 Novembre 1844 page 4.)

Le 6 avril 1845, une lettre de Marc Bourdon, nouveau propriétaire des deux moulins, demande au préfet un nouveau rehaussement de 40 cm et l'autorisation de changer les moteurs. Il renouvelle sa demande en 1851. Il n'ira pas au bout de cette entreprise.

En 1891, l'annuaire du département de l'Hérault indique à Pézenas : « *Minoteries Boularand* ». En 1892, le moulin figure également sur la liste des moulins à farine du département : *« Grange des Prés : nom de l'exploitant : Boularand Philippe la veuve ; valeur locative de l'établissement 4 500 francs ; nombre de paires de meules cinq (à eau) »*.

En 1918, la liste des moulins de l'Hérault mentionne à Pézenas : *« Moulin des prés ; Billière Aubin (le moulin ne fonctionne pas) »*.

Sur le cadastre communal suivant, le Moulin des Prés est inscrit en section A1, parcelle n°18 et le Moulin de Murles en section A1, parcelle n°20, *« les deux moulins sont propriétés de Lucien Coste »*.

Le pochoir qui sert à imprimer les sacs de farine permet d'identifier le minotier « Boularand Ainé », il se présente comme une carte à jouer avec les quatre figures de cœur, carreau, trèfle, pique et inclut pour effigie le Poulain de Pézenas et le Menaïre. Louis-Philippe Boularand né le 7 juillet 1841 à Ambialet (Tarn) Joséphine-Adelaïde Metge née à Puycelci (Tarn) le 24 février 1850 ont été les premiers minotiers des Prés de la famille Boularand vers 1880-90. Tous leurs enfants sont nés au moulin et Joséphine-Adélaïde y décédera le 19 août 1912. On pense que « Boularand Ainé » était le 1er de la fratrie. Le grain était vendu par la Maison Clochet de la

fratrie Boularand, magasin situé entre le « café du Bon coin » et le « Café de la Bourse » à Pézenas.

À la déduction de ces actes, outre l'importance du Chapitre de Lodève, l'ensemble hydraulique devenu minoterie a appartenu aux trois gouverneurs du Languedoc qui ont façonné l'histoire de leur fief piscénois, dont deux en leurs rangs de duc et un de prince, ainsi qu'à un grand pionnier de la viticulture locale. Cette histoire a continué à se mêler à celle des Piscénois par des exploitants dont les noms de famille sont bien connus localement. Il n'est pas rare encore de nos jours de rencontrer dans les villages du piscénois, des descendants d'ouvriers ayant été employés de ces moulins qui bénéficient d'un attachement populaire.

(Mentor de Cooman dans « Moulins de l'Hérault de Ganges à Agde », Études et Communications, 2004, pages 88 à 91.)

L'Intérêt patrimonial de l'ensemble hydraulique des moulins par la description du site.

Le Moulin de la Grange-des-Prés est construit sur la rive droite du fleuve Hérault et le Moulin de Saint-Martin de Murles sur la rive gauche, légèrement en aval. Chacun se situe sur les tènements des domaines agricoles du même nom, « La Grange-des-Prés » et « Saint-Martin de Murles », à deux ou trois cents mètres au sud du pont historique de la route départementale RD13 qui relie la rive de Pézenas à celle de Montagnac. Ils appartiennent tous les deux au même propriétaire.

Leur approvisionnement en eau est aidé par un endiguement en basalte noir traversant le fleuve. On retrouve ce basalte noir sur le mur d'enceinte du domaine de la Grange-des-Prés. Une carrière de basalte est à proximité sur le flanc du causse de Nizas à 1 500 mètres.

L'endiguement en forme de « V » drosse l'eau vers le Moulin des Prés tandis que l'endiguement du côté de Saint-Martin-de-Murles sert à surélever l'eau et à donner de la pente pour alimenter un béal d'une cinquantaine de mètres qui actionnait les engrenages de roues à aubes métalliques ; une d'elle est encore présente.

Le Moulin de Saint-Martin-de-Murles est en bon état de conservation. Un plan de situation ancien montre que ce moulin fut jumelé un temps avec un autre moulin de mêmes proportions rectangulaires, avec un éperon chacun. Il semblerait qu'il y ait eu un déplacement du fleuve vers la gauche, ce qui a contribué à protéger le Moulin de la Grange-des-Prés mais, au contraire, a pu avoir pour conséquence de détruire l'un des deux moulins de Saint-Martin - de-Murles, le plus proche du fleuve, emporté aujourd'hui. Le moulin restant est protégé par l'enrochement du béal et son éloignement du bord du fleuve.

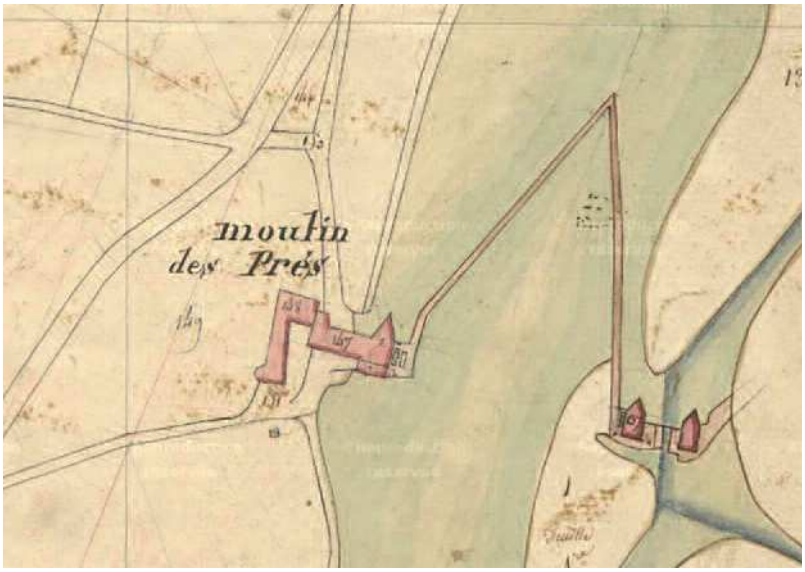

Plan de l'ensemble hydraulique des 3 moulins. Détail du plan cadastral Napoléonien.

Le Moulin des Prés n'a plus de toiture mais les murs maîtres sont en bon état et les voûtes très bien préservées. Il a conservé sa structure globale, ses murs et ses fondements. Les engrenages ont la caractéristique d'être métalliques avec des crans en bois. La partie haute d'un engrenage et une meule sont visibles au premier étage. On note la présence d'un escalier dans l'angle aval du niveau de l'eau au 1er étage. Il s'agit d'un moulin en plan barlong, avec un éperon triangulaire, construit sur des salles basses voûtées en arcs brisés en pierres de taille coquillères dures. Les claveaux sont épais, ensemble de facteurs qui donnent à ce premier niveau une construction solide. Le niveau supérieur est en pierres irrégulières. Il est exposé à des fragilités en l'absence d'arrases et de génoises détériorées avec l'effondrement du toit. Son éperon bien orienté dans le sens de l'eau, a contribué à sa résistance au fleuve comme celui de Roquemengarde et celui du hameau de Conas. Une datation du XIIe siècle avec un remaniement au XIIIe siècle est proposée par *Bruno Phalip dans la revue scientifique « Archéologie du Midi Médiéval » Année 1992 Tome 10 pages 78*. Elle est permise par les arcatures des murs épais en pierre de taille, la présence de latrines en excroissance sur la façade, la forme et la disposition de l'escalier. L'appareillage des voûtes est mis en parallèle avec les constructions des Moulins de Roquemengarde et de Bessan.

À l'arrière du moulin se dresse un bâtiment d'environ 100 m² au sol. Il semble avoir été associé au fonctionnement du moulin. Ce bâtiment d'apparence du XVIIIe siècle pouvait servir d'habitat, de lieu d'intendance, de stockage, d'atelier, d'accueil et éventuellement de repos de

travailleurs passagers. Ce bâtiment est également identifié et daté du XVIIIe siècle par Bruno Phalip.
Le Moulin des Près se situe en droite ligne de la Grange-des-Prés, à environ 400 mètres, aux confins des prés originaires bordant la rive droite du fleuve Hérault. Le nom provient du tènement des « Terres des prés » ainsi cité depuis l'acquisition par le gouverneur de la province du Languedoc, Henri Ier de Montmorency, en 1587.

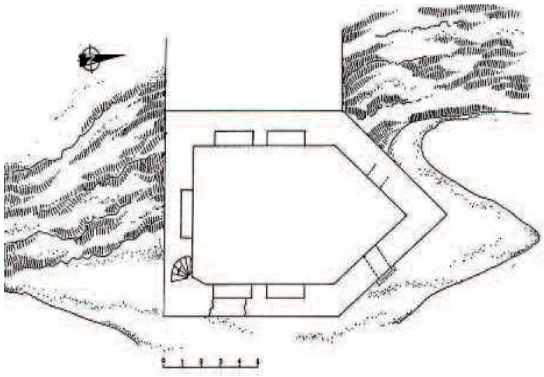

Schéma du corps de l'éperon – Moulin des Prés, plan au niveau de l'eau : Fig 49 - Revue scientifique « Archéologie du Midi Médiéval » Année 1992 - Tome 10 p. 78. Bruno Phalip.

Le témoignage de Claude Alberge (historien piscénois) et du fils de l'ancien intendant de la Grange des Prés, Jean-Marie Costa-Cruz, font état d'un chemin bordé d'ormes reliant la Grange-des-Prés aux moulins. Chemin de promenade au XVIIe siècle, il est ensuite pratiqué comme chemin de desserte agricole quand la Grange-des-Prés perd sa vocation princière.
Le Moulin est sur la parcelle voisine de l'exploitant de la sablière. Le chemin d'origine est sur l'exploitation de la sablière, sur une distance d'une centaine de mètres. Plus au sud, sur les berges de l'Hérault, le moulin est entouré de vignes desservies par leurs propres chemins d'exploitation. La parcelle du moulin est elle-même riveraine. L'allée des ormes qui reliait le château au moulin et à *la « Carriera Mercadala »* rattachait la Grange-des-Prés à la cité de Pézenas. Aujourd'hui, le moulin est accessible par ces différents chemins.

Benjamin Boularand et son épouse Jeanne Bonnevie au moulin des Prés.

Des moulins situés dans un environnement chargé de sens.

Les arguments de ces moulins se suffisent en eux-mêmes, le dispositif est conçu comme un ensemble hydraulique remarquable. La Grange-des-Prés, à laquelle ces moulins furent longtemps rattachés, est classée au titre des Monuments Historiques depuis 2015. Les Moulins n'étant plus associés par acte de propriété au domaine, ils ont échappé à ce classement favorable.
Cet ensemble agricole est lui-même traversé par la Route Royale n°89 du cadastre Napoléonien. Les moulins, quant à eux, sont à environ 200 mètres en aval du Pont Royal de Montagnac à Pézenas, classé en 1946 et dont l'utilité fut consacrée en conséquence directe du développement des foires et des marchés, pilier majeur du règne de Louis IX qui fit l'acquisition de ces deux villes.
Dans leur environnement proche, la proximité immédiate de la « *Carriera Mercadala* », voie de communication historique des hommes et des marchandises longeant le fleuve, augmente l'intérêt du site. Le célèbre Moulin de Roquemengarde est à quelques kilomètres en amont. Il est à tel point bien conservé que le réalisateur Philippe de Broca l'avait sélectionné pour tourner plusieurs séquences du célèbre film : « Cartouche » (1962). Il est classé depuis 1935. En aval, le Moulin du Hameau de Conas est classé depuis 2012 et a bénéficié depuis d'une restauration exemplaire. Par contre, le Moulin « le Tempot » ou de « Castelnau-de-Guers » situé entre Pézenas et Castelnau-de-Guers a subi un ravalement de sécurité non contrôlé. Le Moulin de la Solancière un peu plus bas sur le territoire de Nézignan-l'Évêque a, quant à lui, malheureusement totalement disparu.
Pour le patrimoine piscénois, il serait malheureux que les Moulins des Prés et de Murles faillissent à leur histoire, tout le patrimoine historique classé de la Grange-des-Prés souffrirait de cette disparition.

Cyril Feybesse

Remerciements pour leur aimable contribution : André Nos, Claude Alranq , Jacques, Brigitte et Benjamin Boularand.